Annappes. — *Le carrousel.* — Ainsi que nous l'avons annoncé, a eu lieu, dimanche, un carrousel au bénéfice des pauvres. La commission organisatrice n'avait rien négligé pour donner à cette fête un véritable éclat. 150 cavaliers avaient répondu à son appel. L'heure tardive à laquelle seront distribués les prix nous obligera à en donner la nomenclature dans notre prochain numéro.

Communications diverses

Ecole de natation. — 10 juillet. — Température de l'eau : 8 heures du matin, 20 degrés; 5 heures du soir, 21 degrés.

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat.
Méfiez-vous des contrefaçons ! 31323d

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix.*

TOURCOING

Un concours de déclamation aura lieu, à l'occasion de la fête du 14 juillet, jeudi à 9 heures du matin, dans la grande salle du Café de l'Horloge, rue de Tournai. Il comprendra deux sections : une section dramatique et une section comique.

Le concours commencera à 9 h. 1/2 précises. Toute personne qui ne répondra pas à l'appel de son nom, sera placée à la suite des concurrents de la même section. Le concours n'est pas réservé exclusivement aux personnes habitant Tourcoing, tout géranger peut y prendre part. Les déclamations en langue française seront seules admises. Les inscriptions sont gratuites et devront se faire avant 8 heures du matin jour même du concours, les œuvres à interpréter devront également être remises à cette même heure. Toutes réclamations devront être soumises au jury qui seul aura qualité de réponse.

Les membres du jury sont : MM. Jean Sempell, professeur de diction, président ; Albert Rolvic, de l'Académie Toulousaine ; A. Van den Haegh, de l'Athénée Royal d'Anvers; Desmet, président du cercle littéraire « Victor-Hugo » de Roubaix ; Léon Masurel, lauréat du concours de diction d'Evreux; Jean Izard, membre du cercle dramatique du Petit-Château.

La valeur n'attend pas le nombre des années. — Jules Brulois, âgé de 11 à 12 ans, demeurant à Roubaix, rue des Filatures, arrivait dimanche à Tourcoing, par le train de 3 heures 37 après-midi. Il alla droit à l'agent Lombaerde, de service à la gare, et lui dit : « Arrêtez-moi, j'ai commis ce matin trois vols au comptoir à Roubaix, aux halles et ailleurs. »

Il fut amené au bureau de police et reconduit ensuite au poste du Pont Morel, à Roubaix.

Le malheureux n'en est pas à son coup d'essai ; car il a déjà été condamné trois fois à Tourcoing, en simple police.

On ne peut se faire une idée de l'aplomb du jeune drôle !

Un enfant perdu. — Mme Carette, demeurant à Roubaix, rue Ste-Elisabeth, est venue déclarer à la police de Tourcoing, que son petit garçon, âgé de 4 ans, est disparu depuis samedi, à 3 heures de l'après-midi. Il est habillé en fille, chaussé de bottines à lacets, cheveux blonds.

La maraude. — Pendant les trois dernières nuits, on a arraché plus d'une « verge » de pommes de terre à M. Chombard-Desurmont, cultivateur au Clinquet. Dimanche, à la pointe du jour, les maraudeurs ont failli être pris sur le fait ; mais ils se sont enfuis et il ne faisait pas encore assez clair pour qu'un pût les reconnaître.

— Dimanche matin, un vol du même genre a été commis, rue de Mouveaux, au Blanc-Seau.

Gare aux chiens. — Dimanche, vers 4 heures de l'après-midi, une dame passait sur le trottoir de la rue St-Jacques, quand un chien, qui se tenait sur le pas de la porte d'un magasin, bondit sur elle et, d'un coup de dent, lui fit à sa robe une longue entaille. Plainte a été portée à la police.

Mouveaux. — *L'affaire de la Forgette.* — C'est vendredi prochain, 15 juillet, que doit être appelée, au tribunal correctionnel, l'affaire de mœurs qui a fait tant de bruit, et qui continue à passionner les habitants de la Forgette. L'accusé, en effet, a ses partisans qui affirment qu'il est victime d'une implacable vengeance.

Bondues. — *Roué de coups.* — Isidore Michel, né à Gand, domestique chez M. Lambelin, fermier à Bondues, en voulait, on ne sait pourquoi, à Henri Hassebroucq, ouvrier agricole, âgé de 50 ans, marié, deux enfants, domicilié à Lille, rue Saint-André, 13. Rentrant en état d'ivresse, il y a quelques jours, à 4 heure de l'après-midi, ramenant une voiture d'engrais qu'il abandonna en apercevant son ennemi dans la cour, le domestique courut sur lui en s'écriant : « Il faut que je te fasse ton affaire aujourd'hui. » Après l'avoir terrassé, il le cribla de coups de pied et de poing. Heureusement Mme Lambelin accourut et lui fit lâcher prise. Le malheureux Hassebroucq ne put se relever seul.

Le certificat médical, délivré au blessé par le docteur Durasnel, constata une plaie contuse à la région sous-orbitaire gauche ; un point doulou reux, sensible à la pression, à la région frontale droite ; des ecchymoses multiples aux jambes, aux bras, aux coudes, et une cicatrice à la poitrine faite avec un instrument pointu.

Hassebroucq a dû quitter le travail et devra s'astreindre à un long repos. Quant à son sauvage agresseur, il a été congédié par le fermier ; et quand il a eu vent que les gendarmes s'occupaient de son affaire, il a disparu.

Marcq-en-Barœul. — *Hippophages enragés. — Bris de cloture.— Menaces de mort.* — L'affaire remonte à quelques jours ; mais on n'en sera pas étonné, quand nous aurons dit que trois brigades de gendarmerie, celles de Lille, de Quesnoy-sur-Deûle et de Tourcoing, ont dû tour à tour s'en occuper.

Le cheval du sieur Derot, brocanteur à Wambrechies, venait de succomber des suites de la « gale ». Le sieur Emile Schepens, tisserand, demeurant au hameau de la Vigne, fut appelé pour l'écorcher. Les deux frères Auguste et Louis Duthoit, l'un de Quesnoy, l'autre demeurant à Marcq, allèrent lui demander de la viande pour la manger. Il la refusa, parce que l'animal était mort d'une maladie contagieuse. Les deux frères partirent en l'accablant d'injures et en lui disant qu'ils lui feraient bientôt son affaire !

Quelques jours plus tard, les Duthoit arrivèrent, vers minuit, en face de la maison Schepens; l'un était armé d'un bâton et l'autre avait fait provision de cailloux. En quelques secondes 14 carreaux de la façade volèrent en éclats.

Schepens ouvrit sa fenêtre et ses agresseurs lui crièrent : « Arrive donc ici, fainéant, que l'on te tue. » Enfin, voyant que les voisins, attirés par les appels désespérés de Schepens, allaient venir, les deux amateurs de viande de cheval finirent par disparaître !

L'affaire viendra cette semaine au tribunal correctionnel de Lille.

Halluin. — *L'affaire des manœuvres abortives.* — Contrairement à ce que nous broyons, le parquet de Lille n'est pas descendu dimanche à Halluin pour donner suite aux bruits répandus au sujet de la mort de la fille Jack dit Vanhauhout; l'ordre d'inhumer, vu l'état de la décomposition du cadavre, sera donné demain, sauf à revenir sur cette triste affaire.

— *Une adjudication.* — Le vendredi 29 juillet aura lieu, dans une des salles de la mairie, en présence de deux conseillers et du receveur municipal, une adjudication pour l'habillement de la musique nouvellement reconstituée. L'adjudication se composera de deux lots : l'habillement pour 60 hommes évalué à 3.780 fr, ; l'équipement pour 2.200.

Roncq. — *Grand carrousel en voiture.* — Ce n'est pas un carrousel proprement dit, mais une véritable fête qui a été offerte dimanche, à la population de Tourcoing, Linselles, Halluin, etc.

A Roncq, on fait bien les choses, M. Laurent, maire, s'est prodigué et multiplié en cette circonstance ; le cortège, composé d'une centaine de voitures, est parti à 3 heures 1/2 précises de la gare, escorté et précédé du corps des sapeurs-pompiers et de la musique municipale, qui a joué ses plus joyeux allegros pendant le parcours rue Nationale, rue de la Latte, rue de Bellenoot et du Faubourg.

Plus de 350 concurrents, et les dames étaient en nombre, se sont fait inscrire, enlevant les bagues à la grande joie des spectateurs.

La lutte est vive et les prix nombreux dont le 1er de 100 fr. offert par M. Edouard Leurent ; nous donnerons demain le résultat, Mlle Cogez d'Avelin tient la tête avec 12 bagues sur 12 et la musique municipale ne cesse de jouer les morceaux les mieux composés de son répertoire sur une estrade élevée à cet effet devant la Mairie.

Pendant ce temps, le corps des sapeurs-pompiers participe à la fête par un tir offert par la commission.

La bonne organisation du carrousel ainsi que l'accueil plein de cordialité fait aux étrangers contribuent beaucoup à rendre cette fête intéressante ; des éloges sont dus aux organisateurs, MM. E. Leurent, président d'honneur, L. *Destombes, président et M. Manessiez, vice-président*, et à la commission.

LILLE

Un homme tamponné à la gare Saint-Sauveur à Lille. — Dimanche, vers neuf heures du soir, un nommé Lepage, homme d'équipe, a été pris entre deux wagons, dans une manœuvre, et a reçu au côté gauche des contusions qui ne paraissent pas très graves.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

On nous prie d'insérer ce qui suit :

« Le 7e grand concours National Roubaisien du 14 juillet donné par la Fédération Roubaisienne promet de réunir un nombre considérable de pigeons qui en feront la plus brillante arène colombophile de l'année.

« La grande foule d'amateurs, qui vient examiner l'exposition des lots, est enthousiasmé, l'on se croirait en 1890 quant Monsieur le Président de la République à tant distingué ce grand concours par une attention unique dans le sport de notre ville.

Les paris, les certitudes de prix, la mise au concours de tout le pigeonnier, les noms presque tous officiels de MM. les donateurs, etc., font l'objet des conversations. C'est une chasse-croise indescriptible, faisant augurer que les prix seront disputés en nombre et avec un acharnement sans pareil.

» La commission est heureuse de constater, que ce concours a conservé toute l'estime des amateurs, malgré les copistes et la concurrence peu redoutable sans doute, mais qui lui est élevée, et que, si elle était affirmative, aurait tant à l'économie par la division que ces concurrences sémeraient dans la colombophilie roubaisienne.

» Elle s'arrange le jeu, afin que tous puissent y participer avec succès : petits, grands, Etats et ministère peu frayés d'habitude, y concourront dans une sorte d'handicapement de prix bien raisonnée et pour un prix modique à la portée de tous ; elle a voulu en faire la fête annuelle des colombophiles et compte bien enregistrer, comme les précédents, le septième grand concours national roubaisien comme un succès et le témoignage encourageant du désir général vers l'union et l'économie nécessaire à notre sport et base de tout progrès colombophile.»

La Société colombophile les « Voligeurs de l'Enflé », établie chez Jules Lepeuple, 189, rue de Blanchemaille à Roubaix, rappelle aux amateurs colombophiles de plus de dans un rayon de 20 kilomètres son 3e magnifique concours général et international sur Orléans le jeudi 14 juillet 1892, fêtes Nationales.

1000 fr de prix d'honneur quel que soit le nombre de pigeons engagés. Mise obligatoire 2 fr ; mise facultative 2 fr. ; Poules facultatives à 1, 2, 4, 5, 10, 20 et 30 fr. Marquage secret au moyen de la bague en caoutchouc J. Rossor. Constatation obligatoire par l'appareil automatique perfectionné avec dalomètre système Vandenbosche et la infrailleuse.

La mise en panier le mardi 12 juillet de 3 à 7 heures du soir.

Les dons suivants seront joués gratuitement par pigeon seul. Le premier de la liste inscrit. 1er don, un magnifique bronze, le Gamin de Paris de M. Louis Grau, conseiller municipal de Tourcoing. M. Louis Grau a changé son don parce qu'il n'y avait déjà un service en argent. 2e, un objet d'art de M. Emile Grabois, membre du Cercle Union de Roubaix. 3e, un régulateur de M. Emile Roussel, industriel à Roubaix.

Le 4e, un service en en argent de E. Dajardin, membre du cercle Union de Roubaix; 5e, un bronze de Joseph Boudry, membre du cercle Union de Roubaix; 6e, un objet d'art de M. César Desrousseaux, membre du cercle Union de Roubaix.

7e don. Un régulateur de M. Lepaumier de Roubaix, 8e. Une cafetière argent de M. Leroulle de Roubaix. 9e. Un bon pour une douzaine de photographies valeur 15 francs de M. Meunier rue Inkermann Roubaix. 10e. Une jardinière de M. A. Vaissier membre du Cercle Union Roubaix. 11e. 2 cache-pot de M. F. Pilie de Roubaix. 12e. Un objet d'art de M. E. Martin de Roubaix. 13e. Un Pirogène d'un Anonyme. 14e. Une surprise d'un Anonyme. Un magnifique bronze sera joué par une poule à cinquante centimes. Les constateurs seront à la disposition des amateurs.

— *Fédération colombophile roubaisienne* (fondée en 1888). — Jeudi 14 juillet, 7e grand concours national roubaisien, Chantilly (171 kilomètres), 500 francs de prix d'honneur en espèces aux 100 premiers pigeons constatés, organisé par la Fédération roubaisienne, au siège fédéral, chez M. Elie Catteau, estaminet de l'Epeule, même rue 187. Mise exceptionnelle 1 franc 50 par pigeon dont 0,50 centimes pour frais 27 1/2 fr. pour prix selon le règlement. Tous les pigeons à 50 centimes participeront aux prix d'honneur. Comme les années précédentes il sera joué 9 magnifiques garnitures par une mise de 0.50 par pigeon et par série. (Voir l'affiche spéciale.)

La mise en panier commencera le 13 juillet à partir de midi jusqu'à 7 heures du soir. Cinq bureaux sont installés pour donner facilité aux amateurs et éviter des encombrements. 400 paniers sont disponibles et bien soignés pour mettre les pigeons. La journée de dimanche 10 juillet a amené au siège de la fédération plus de 500 amateurs pour visiter les magnifiques objets d'art qui seront concourus le 14 juillet. (Poules à 0,25 et 0,50 cent., 1, 2, 3 et 5 fr. La commission a l'honneur de remercier par la voie de la presse les généreux donateurs des objets gracieusement mis à la disposition de la fédération roubaisienne dont les noms suivent : MM. Julien Lagache, conseiller général, Henri Carette, maire de Roubaix, Adolphe Desobry, adjoint au maire, Vandeputte et Duquennoy, conseillers municipaux Edouard Leconte, Thiers Lézy, Tiberghien, Emile Roussel.

TOURCOING — Concours sur St-Vincent. — Section de Tourcoing. Samedi 9 juillet a eu lieu le grand concours national Français sur St-Vincent département des Landes 819 k 276 m. Organisé par la société Union et Liberté établie au café de l'Horloge, Grande Place 10 à Lille. Prix d'honneur 300 francs garantis quelque soit le nombre de pigeons inscrits répartis en 15 prix de vingt francs aux 15 premiers pigeons constatés. Poules facultatives de 2, 5, 10, 20 et 50 francs.

Prix d'excellence pigeon seul. 1er une coupe en bronze, 2e garniture de cheminée, 3e deux vases porcelaine de Limoges, 4e une douzaine de cuillers à café en argent, 5e un pigeon en bronze Pur sème de deux pigeons ; 1er deux vases cristal de Saxe, 2e une garniture de cheminée, 3e un régulateur, 4e un service à café porcelaine de Bourgie, 5e service à dessert en argent. Les pigeons ont été lâchés à Saint-Vincent à 4 h. 30 le 1er pigeon pour la section de Tourcoing a été constaté samedi à 7 h. 30' 30" du soir appartient à M. Lerouge.

LA COURSE VÉLOCIPÉDIQUE
DE LILLE A SAINT-AMAND

Dimanche matin a eu lieu la course vélocipédique de Lille à Saint-Amand, organisée par l'établissement thermal de Saint-Amand et le « Nord-Cyclist ». Le parcours à effectuer était de 55 kilomètres.

Le départ était fixé à 8 heures du matin, sur la Grande Place de Lille, en face du café des « Mille Colonnes. »

Dès 7 h. 1/2, une foule considérable de curieux stationne près du point de départ. Vers 8 heures, la foule est tellement compacte que des agents de service sont obligés de faire évacuer une partie de la Grande Place.

Les vélocipédistes arrivent bientôt en grand nombre. Sur 84 inscrits, 59 sont présents.

Les membres organisateurs remettent à chaque coureur un brassard sur lequel se trouve le numéro de classement.

Il y a trois catégories de coureurs : 1° Les Seniors (brassard rouge); 2° Les Juniors (brassard blanc); 3° Les Vétérans (brassard bleu).

A 8 heures 02 M. Van Zeller d'Oosthove, président de la « Fédération vélocipédique du Nord » donne le signal du départ.

Les coureurs se rendent à l'*allure de défilé* par la rue Nationale, le Boulevard de la Liberté, le Boulevard des Ecoles, la rue de Douai jusqu'à la barrière du Petit-Ronchin. Arrivés à cet endroit les coureurs sont placés par ordre de numéro. Après une pausse de cinq minutes M. Lelièvre, président de la Fédération vélocipédique Lilloise, donne le signal du départ définitif.

Les coureurs suivent l'itinéraire suivant : Ennetières-en-Weppe et Pont-à-Marcq, ils suivent la route départementale jusqu'à Capelle, puis Orchies par Auchy; d'Orchies, les coureurs prennent la ligne directe Saint-Amand-les-Eaux, en traversant les communes de Beuvry-les-Orchies et Rosul,

A St-Amand, ils prennent la ligne directe qui conduit à l'établissement thermal (point d'arrivée).

Le départ s'est effectué sans incident.

Plusieurs concurrents ont dû abandonner la course à cause du crèvement de leurs *pneumatiques.*

Sur tout le parcours et principalement dans la ville, il y a de nombreux spectateurs qui acclament les vélocipédistes.

A certaines distances sont dressés sur le trajet des arcs de triomphe, recouverts de drapeaux tricolores et de feuillage.

Bien que la route soit en tous points défectueuse, les coureurs ont accompli le trajet à une vitesse surprenante.

A 9 heures 55 minutes, M. Julien Delansorne, d'Arras, champion du Nord, arrive au point d'arrivée. Il est vivement acclamé par les membres du jury.

M. Delansorne a donc fourni les 45 kilomètres en *une heure 19 minutes* seulement,

M. Delansoorne est suivi de près par son frère Désiré, qui fait son entrée à 10 heures précises. Viennent ensuite :

3e, MM. Preux de Lille, à 10 h. 5 secondes; 4e, Maurice Brice de Lille à 10,015 ; 5e, Spalart de Maubeuge, à 10,07 ; 6e, Pannier de Dunkerque, à 10,075 ; 7e, Cléton de Lille, à 10,078 ; 8e, Vandersthuif de Comines, à 10,081 ; 9e, Villette de Lille, à 10,085.

10e, Choquet, de Douai, à 10 h. 095; 11e, Bériot, Lille, à 10,10: 12e, Haverbèque, de Roubaix, à 10,115; 13e, Swetkels, de Comines, à 10,12: 14e, Miraud, de St-Amand, à 10,124; 15e, Evrard, de Lille, à 10,125; 16e, Everaerd, de Lille, à 10,126; 17e, Brunet, de Lille, à 10,135; 18e, Och, de Béthune, à 10,138.

19e, Gibert de Lille, 10 h. 145 ; 20e, Delcambre, de Roubaix, à 10,175 ; 21e, Delvoye, de Tourcoing, à 10,178; 22e, *Paillet, d'Arras, à 10,185 ; 23e, Flamand, de Bruay*, à 10,193 ; 24e, Sissel, de Lille, à 10,205; 25e, Crochu, de Tourcoing, à 10,205 ; 26e, Marsa, d'Armentières, à 10,22.

27e, Prévost, à 10 h. 27 3"; 28e, Callens de Roubaix, à 10, 27 5"; 29e, Bouchef, Lille, à 10,28 8"; 30e, G. Dupont Lille, 10,29 4"; 31e, Lagonse de Roubaix, à 10, 31 4"; 32e, Fremeau, de Mons-en-Barœul, à 10,32 8"; 33e, Carré de Lille, à 10,33 5"; 34e, Grottard, à 10,35 7".

35e, Delpierre, 10 h. 371; 36e, Chuffart, 10 h. 395; 37e, Carlier, à 10 h. 45; 38e, Carlier, de Willems, à 10 h. 46; 37e, Decline, à 10 h. 455; 40e, Briet, à 10 h. 505; 41e, Duleau, à 10 h. 596; 42e, Pagniez, à 11 h. 015; 43e, Héreng, à 11 h. 07.

M. Grégoire, directeur de l'Etablissement Thermal, fait offrir aux coureurs des cordiaux.

A une heure a lieu dans l'établissement le banquet des cyclistes sous la présidence de M. Van Zeller d'Oosthove.

A trois heures la distribution des prix est faite aux lauréats de la course dans le parc de l'établissement Thermal au milieu d'un grand nombre de familles. M. le président de la Fédération du Nord remercie les cyclistes de la région pour leur participation en si grand nombre à cette course de fond et espère que d'ici peu leur nombre s'accroîtra encore.

Après ce discours vivement applaudi, a lieu la lecture du palmarès.

Seniors. — 1er prix, Julien Delansorme, d'Arras ; 2e, Désiré Delansorme, d'Arras ; 3e, Georges Dupont, de Lille.

Juniors. — 1er prix, MM. Preux ; 2e, Brice ; 3e, Spalart ; 4e, Panier ; 5e, Choquart ; 6e, Bériot ; 7e, Haverbèque ; 8e, Swetkels ; 9e, Moreau ; 10e, Gilbert ; 11e, Delcambre ; 12e, Devoye ; 13e, Paillet ; 14e, Crochon ; 15e, Marsa ; 16e, Prévost ; 17e, Bouchez ; 18e, Lagouche.

Vétérans. — 1er prix, Cléton; 2e, Vanderstuif; 3e, Villette; 4e Evrard; 5e Everaerd; 6e, Brunet, 7e Och; 8e, Flameu; 9e, Rille; 10e, Callens; 11e, Fremaux; 12e, Dubois.

Aussitôt la distribution un concert est donné sur le kiosque du jardin par la musique T.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilete de la rédaction.

Roubaix, 9 juillet 1892.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

J'ai recours à l'hospitalité de votre journal afin de me défendre de l'accusation diffamatoire formulée vendredi dernier par le sieur Wattel au sein du Conseil municipal.

Ce citoyen, pour combattre de parti pris la modeste demande de subside formulée par deux théâtres de quartier, a cru bon de jeter la diffamation sur moi en disant que mon théâtre n'était qu'un café-concert et ne servait qu'à démoraliser les jeunes gens, clientèle exclusive, selon lui, de mes spectacles.

Je tiens à dire publiquement à M. Wattel, qui n'a vu mon théâtre, de son propre aveu, que de la rue et au moment de la sortie des spectateurs, que je proteste de la façon la plus formelle contre ses insinuations malveillantes;

Qu'il pourrait se convaincre pour peu qu'il veuille s'en donner la peine, que dans aucun théâtre on ne refuse les jeunes gens ;

Que d'ailleurs, l'ordre le plus parfait a toujours été maintenu dans ma salle ;

Que si des jeunes gens se sont permis de chanter sur la voie publique, je n'étais pas tenu de leur imposer silence, n'étant pas chargé de la police des rues;

Que pendant quatre ans j'ai joué le drame et le vaudeville, et que j'ai dû y renoncer, parce que tous frais déduits je ne trouvais en déficit ;

Que c'est donc faute d'une modique subvention que j'ai dû renoncer à jouer le drame et que c'est en désespoir de cause et pour arriver à vivre que j'ai dû adopter la chansonnette beaucoup moins corruptrice de la jeunesse, quoiqu'en dise le citoyen Wattel, que l'opérette pour laquelle il a été voté 25,000 francs de subvention ; mais il faut *instruire* la jeunesse, n'est-ce pas, citoyen Lepers, vous l'avez dit en séance pour défendre votre rapport.

Les électeurs du Pile et de l'Epeule qui ont si bien contribué à envoyer les citoyens Lepers et Wattel siéger à l'hôtel de ville auront bonne mémoire; ils auront le droit de demander compte à ces deux parjures de leur conduite anti-démocratique.

Et ils le leur demanderont, je vous l'affirme.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes civilités empressées.

EMILE DESMETTRE,
Directeur des « Menus-Plaisirs ».

NORD

Dunkerque. — L'escadre du Nord a levé l'ancre de la rade de Dunkerque, samedi à midi et demi, se rendant à Boulogne où elle séjournera plusieurs jours.

Un assassinat à Floyon. — Un crime affreux vient de terrifier la commune de Floyon, dans l'arrondissement d'Avesnes.

Samedi, le nommé Camille Omer Boucher, âgé de 33 ans, cultivateur, était allé à Etreungt pour y acheter des pourceaux; il fit dans son voyage de telles libations qu'en rentrant chez lui il était ivre.

Son premier soin fut de chercher querelle à sa femme, la menaçant de la tuer. La femme s'enfuit et son mari la poursuivit en criant qu'il fallait qu'il la saignât.

Pensant que pour saigner quelqu'un il faut un instrument, il rentra chez lui et prit dans un placard un couteau de boucher, puis il se remit à la poursuite de sa femme.

Un voisin, M. Bertrand, âgé de 64 ans, qui travaillait dans son jardin, voyant la surexcitation de Boucher, lui dit : « Malheureux, que vas-tu faire ? » Celui-ci, interpellé, pénétra dans l'habitation de Bertrand, puis, dans le jardin, et, s'approchant du vieillard lui dit : Il faut que je te tue.

Au même moment, il lui enfonça le couteau qu'il avait dans la main dans le côté gauche de la poitrine, et le tua net, il retira ensuite le couteau de la plaie et reprit sa poursuite contre sa femme, tenant toujours son couteau ensanglanté.

La femme Bertrand qui avait été témoin du meurtre de son mari était tellement émotionnée qu'elle ne put prononcer une parole, ce qui probablement la sauva, car le meurtrier, qui voulait tuer tout le monde, ne l'aurait pas manquée.

Personne n'osait approcher de cette brute quand le garde champêtre, en tournée, requit deux habitants et à eux trois ils purent le ligotter et l'amener à la prison d'Avesnes où il a été écroué la nuit dernière.

Boucher est un homme de première force. Il prétend avoir trouvé sa femme dans sa cave en conversation criminelle avec Bertrand, ce qui a été démontré faux de tous points.

La femme Boucher est très honnête et elle a toujours été en butte aux soupçons de son mari, surtout lorsqu'il était en état d'ivresse.

Quant à Bertrand, il jouissait de la considération générale. L'autopsie de son cadavre a démontré que le poumon a été entièrement perforé et que la pointe du couteau s'était arrêtée près de l'épine dorsale.

PAS-DE-CALAIS

Nécrologie. — M. Peltier, président de la Société centrale des agriculteurs du Pas-de-Calais, chevalier de la Légion d'honneur, vient de mourir à l'âge ne soixante-cinq ans.

M. Peltier était candidat républicain au conseil général pour le canton de Vimy. Il était gendre de M. Piéron, député de l'opposition sous l'Empire.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 10 juillet.* — Adèle Cours, rue Thiers, 4. — Marie Dumez, rue de l'Epidème, 2. — Marie Demarteau, rue de Wasquehal, 29. — Berthe Vandekerkhove, rue de Maubeuge, 3. — Gustave Maes, rue de Rome. — Raymonde Delecluse, rue de l'Espérance, 70. — Emile Mauroux, rue de Valenciennes, cour Gérard, 10. — Jeanne Degezelle, rue de la Chaussée. — Gustave Bataille, rue Franklin, 63. — Stéphane Lepers, rue Jacquart, 169. — *Publications de mariages du 10 juillet.* — Henri Dupont, footeur, à Roubaix, et Amalsie Hallier, servante, à Tourcoing. — Paul Delerue, 28 ans, négociant, à Roubaix, et Marie Deveyt, 33 ans, négociante, à Tourcoing. — Emile Laga, 31 ans, plisseur, à Roubaix, et Ide Vandeuren, 24 ans, soigneuse, à Croix. — Adolphe Dubuut, 23 ans, apprêteur, à Roubaix, et Léonie Ledeuxe, 27 ans, moulneuse, à Tourcoing. — Henri Legrand 57 ans, ajusteur, rue de l'Italie, 6, et Adeline Lemoine, 66 ans, tailleuse, rue d'Italie, 6. — Cyrille Marcou, 31 ans, appréteur, à Espierres, et Elisa Rethembre, 31 ans, dessinatrice, rue des Longues-Haies, 6. — François Leroy, 34 ans, dégorgeur, rue de France, 70, et Célina Vandecrux, 20 ans, soigneuse, rue Sully, 17. — Hubert Soris, 33 ans, tisserand, à Mouveaux, et Joséphine Vanaverbeke, 24 ans, ménagère, rue de Bourgogne, 1. — Charles Verraert, 25 ans, rattacheur, rue Wagram, 20, et Marie Lobbelle, 23 ans, bobineuse, rue du Fontenoy, cour Gadenne, 4. — Henri Verelst, 30 ans, savonnier, à Wattrelos, et Juliette Grandsart, 22 ans, rattacheuse, rue des Longues-Haies, 6. — Ernest Lacerve, 21 ans, tricoteur, à Tourcoing, et Marie Penin, 20 ans, piqurière, à Roubaix. — Pierre Haen, 24 ans, tisserand, ruelle Fremaux, 5, et Leontine Wante, 24 ans, tisserande, ruelle Fremaux, 5. — Albert Raviart, 22 ans, tenturier, à Croix, et Romaine Depraeter, 22 ans, piqurière, rue de Tourcoing. — Emile Van Routerghem, 21 ans, mouleur, rue de la Gunguette, 59, et Maria Dewyndt, 20 ans, soigneuse, rue de la Guinguette, 54. — Emile Taccoen, 25 ans, brodeur, rue de Beaumont, 102, et Virginie Vandenbarre, 25 ans, ménagère, rue de Beaumont, 102 — Félix Natte, 27 ans, rattacheur, rue de la Tuilerie, 28, et Angèle Malghem, 22 ans, ménagère, rue du Fort, 140. — Charles Savette, 22 ans, teinturier, rue des Longues-Haies, 126, et Mathilde Sirejacob, 30 ans, bambrocheuse, rue des Longues-Haies, 213. — Paul Jonville, 28 ans, cocher, rue du Chemin de Fer, et Clotilde Devos, 31 ans, servante, à Roubaix. — Camille Desrousseaux, tisserand, rue de Sully, 7, et Elisa Fontaine, tisserande, rue Bayart, 13. — Jean-Baptiste Delfosse, 19 ans, journalier, à Willems, et Eugénie Lecocq, 19 ans, journalière, rue Molière. — Hector Husse, 30 ans, tisserand, rue d'Alma, fort Fresez, 53, et Elise Florin, 29 ans, bobineuse, rue d'Alma, fort Fresez, 77. — Auguste Vandendaele, 19 ans, sans profession, rue Nain, 77, et Adèle Bettens, 30 ans, sans profession, rue Nain, 29. — Jean Gossart, 23 ans, employé de mairie, boulevard Beaurepaire, et Zénaude Desrousseau, 20 ans, sans profession, rue des Longues-Haies, 145. — *Déclarations de décès du 10 juillet.* — Germaine Desrumaux, 2 ans, rue d'Antoing, 45. — Louis Delfosse, 7 mois, rue de Cartigny. — Emile Vanderbeke, 2 ans, rue des Anges, cour Daumont, 7. — Charles Dumazy, 56 ans, rue de Condé, 11. — Mathon, présenté sans vie, boulevard d'Armentières. — Georges Rekem, 8 mois, rue de la Vigne. — Eléonore Bonzet, 3 mois, rue du Fresnoy, cour du Vean-Or, 40. — Pierre Dehon, 5 mois, rue Turgot, 87. — Laure Debarge, 2 mois, rue de l'Epeule, cour Lampe, 47. — Louis Loucheur, 45 ans, rue des Longues-Hais, 12. — Elisa Jostens, 22 ans, Hôtel-Dieu.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LOUCHEUR-BODART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Joseph LOUCHEUR, architecte, décédé à Roubaix, le 10 juillet 1892, dans sa 42e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 12 courant, à 9 heures, en l'église Ste-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Longues-Haies, 12.

Les amis et connaissances de la famille LEROY-PICAVET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Céline LEROY décédée à Roubaix, le 11 juillet 1892, à l'âge de 2 ans et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le mardi 12 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 72.

BELGIQUE

Mouscron. — *Les fêtes communales.* — La clôture de la kermesse a eu lieu hier, au milieu d'une grande affluence. C'est qu'aussi les divertissements abondaient. Un ballon, un festival, feux d'artifices, rien ne manquait ; le temps même s'était montré décidément engageant, superbe, et avait tenu, à rehausser l'éclat de la fête.

Dès onze heures, quelques curieux — en grand nombre ma foi, — se pressaient aux abords de l'enceinte réservée aux ballomistes; l'aérostat se gonflait peu à peu.

A 5 heures, le cortège composé de toutes les sociétés musicales de la ville, se formait place de la Gare, et bientôt se mettait en marche par la rue de la Station, la rue de Tournai, et défilait sur la Grand'Place. Les vins d'honneur furent servis aux commissions des 5 sociétés à l'hôtel de ville; cependant que des ballons pilotes et des bombes aériennes annonçaient le prochain départ du ballon l'*Espérance.*

Celui-ci se balançait lentement, semblant impatient d'emporter avec lui M. Huleux, le courageux aéronaute tourquennois bien connu. Plusieurs milliers de spectateurs se pressaient sur la grand'place, pour assister à son départ. M. Huleux, affairé, allait et venait, encourageant ses aides dont le concours gracieux fut des plus utiles — et donnant les derniers ordres.

A 6 heures précises, le sacramentel *lâchez-tout* s'est prononcé et l'aérostat s'élève majestueux aux applaudissements de la foule. Bientôt, M. Huleux exécutait sur son trapèze, les tours les plus audacieux, suivi avec anxiété par le public... bientôt, il disparaissait dans la direction de Blaindain.

Immédiatement après, le concert commençait. Nous pensons qu'il est inutile de rééditer ici les éloges dont maintes fois nous avons eu l'occasion de souligner les exécutions des différentes sociétés qui ont, dimanche soir, vraiment émerveillé le public. L'Harmonie royale, la fanfare Franco-Belge, la fanfare les Amis réunis, la fanfare Sainte-Cécile, de Mont-à-Leux, et la philharmonique Sainte-Cécile, ont toutes rivalisé d'entrain et ont, de l'avis de tous, interprété dans la perfection les morceaux de leur répertoire.

A 10 heures 1/2, un feu d'artifice clôturait la fête. Le bouquet, un moulin à vent, a eu beaucoup de succès. Somme toute, fête superbe, dont Mouscron n'est pas coutumier.

Il est de toute justice de rendre hommage à l'honorable bourgmestre, M. Mulrez, qui par sa correction pleine de courtoisie, a su attirer dans ses murs, tous les mouscronnois. Comme on l'a vu, rien n'a été épargné pour donner aux fêtes communales tout l'éclat possible, et il est juste de le reconnaître. tous ont aidé l'administration communale à y parvenir.

Quant au personnel de la gare, nous n'avons que des félicitations à lui adresser; le service d'ordre était fait dans la perfection et grâce au dévouement de tous les employés et en particulier du chef-gare, tous les gars au cun accident n'a jeté la triste note dans les réjouissances.

— *La ducasse du quartier St-Pierre.*—On nous informe au dernier moment, qu'aujourd'hui 11 juillet, un concours de pinsons aura lieu à 3 heures de l'après-midi : 20 fr. de prix d'honneur. La mise est fixée à 0.40 c.; les inscriptions se feront au « Casino ».

— *Une arrestation mouvementée.* — Le 12 avril 1892, la cour d'appel de Gand condamnait le nommé H. Debacker, âgé de 31 ans, à 7 mois de prison pour coup de couteau. Cette condamnation n'impressionna guère notre homme qui ne daigna pas comparaître devant dame Thémis. La gendarmerie de Mouscron le savait logé au Bois de Mont-à-Leux. Dimanche matin, vers quatre heures, quatre gendarmes, se rendirent à son logement et le sommèrent de se rendre. Pour toute réponse, Debacker, — qui est un véritable hercule — ouvrit sa fenêtre, et courut le long de la gouttière. Arrivé au bout, il sauta à terre d'une hauteur de plus de 5 mètres, et prit la fuite à travers champs.

Un gendarme, M. de Hainaut, le poursuivit, et parvint bientôt à le rejoindre au bord d'un fossé, dans le quel ils roulèrent tous deux. Les gendarmes restés en arrière, accoururent bientôt, et avec mille peines, parvinrent cependant à conduire leur prisonnier en lieu sûr.

Explosion dans une distillerie. — Un homme tué. — On écrit de Gand, 9 juillet :

« Ce matin, dans